

Mons, le 18 mai 2026.

Objet : CONVOCATION de l'Assemblée générale ordinaire C.I.S.C.H comptes annuels 2025

Chers membres de l'Assemblée générale,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration vous invite à participer à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire du Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut qui se tiendra le **JEUDI 18 JUIN à 19h.**

Adresse : Avenue Mélina Mercouri, 9 à 7000 Mons, Palais des Congrès – salle BOAT 3.1.

Les délibérations de cette Assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Comptes annuels de l'exercice 2025 – Approbation.
3. Rapport de gestion du Conseil d'administration du 11/05/26 – Approbation.
4. Prise de connaissance du rapport du commissaire réviseur sur les comptes 2025.
5. Rapport d'activités 2025 – Approbation.
6. Rapport de rémunération 2026 du Conseil d'administration à l'Assemblée générale.
7. Rapport du Comité d'audit du 22 avril 2026.
8. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2025.
9. Décharge à donner au commissaire réviseur pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2025.
10. Démission d'une administratrice et désignation d'un nouvel administrateur.
11. Fixation du contenu minimal du Règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration.
12. Approbation du procès-verbal de la présente séance.

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Chers membres de l'Assemblée générale, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conseil d'administration,
Monsieur Arnaud MALOU, Président.